



ATTESTATION DE SOLDE reçu suite a un credit

Par dalida

Bonjour,

La banque m' a envoyé une attestation de solde de pret.

Alors qu il me resté encore de l argent a devoir.

Es ce que ce document peut etre presenter a un juge , ce qui prouve que la je leur devait lus rien

car la banque m' attaque, alors que j 'ai bien entre les main l attastation de solde de pret qui fait foi de fin de credit

merci de vos retours

bien à vous

Par ESP

Bonjour

Pour alimenter votre réflexion, ce document ne suffire face au contrat de prêt, qui est signé par vous, ainsi que le tableau d'amortissement.

Et si la banque l'emporte, vous devrez peut-être aussi supporter des frais de justice.

Par dalida

Mais c 'est la banque qui m a envoyé ce solde de pret, c 'est de leur faute pas la mienne.

Par ESP

Et vous n'avez compris qu'il pouvait y avoir erreur (que vous auriez pu signaler) ???